

Palluau Infos

N°42 AVRIL 2026

ÉDITO

Mairie de Palluau

5, rue de Lattre de Tassigny

85670 PALLUAU

Tél. 02 51 98 50 24

www.palluau.fr



<https://www.facebook.com/communedepalluau>

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi :

9h - 12h

Le jeudi de 16h à 18h

Permanences

de septembre à juin

1^{er} et 3^{ème} samedi du mois :

10h à 12h

Merci aux Palludéennes et Palludéens qui, le 15 mars, se sont déplacés aux urnes afin de remplir leur devoir de citoyen et qui ont élu la liste « Vivre et Construire Ensemble » avec 85.30% des voix.

Je remercie mes collègues élus qui, le 21 mars, m'ont accordée leur confiance en m'élisant une nouvelle fois maire, lors du conseil municipal d'investiture.

Lors de cette séance, le conseil municipal a validé :

- ⇒ L'élection du maire,
- ⇒ L'élection de 3 adjoints : 1^{er} Adjoint Guillaume BUTEAU (Finances, Economie, Aménagement du territoire et habitat, Valorisation des infrastructures, Sécurité), 2^{ème} Adjoint : Sandrine FUZEAU (Communication, Culture, Associations, Tourisme, Citoyenneté intergénérationnelle), 3^{ème} Adjoint : Romain VALLET (Cadre de vie, Développement durable et mobilité, Assainissement, Voirie, Urbanisme),
- ⇒ La création de 2 postes de conseillère municipale déléguée : Audrey GUILLET (Action Sociale, Prévention) et Fabienne BERRIAU (Petite enfance et Parentalité, Enfance, Jeunesse, Familles),
- ⇒ La délégation, pour faciliter la gestion des affaires communales, de plusieurs compétences pour lesquelles le maire prend les décisions et en rend compte au conseil municipal,
- ⇒ Les indemnités du maire, des adjoints et des conseillères déléguées,

⇒ La création d'une commission municipale permanente « finances » pour permettre de voter le budget d'ici le 30 avril.

Puis a été donnée lecture de la charte de l'élu(e) local(e) qui expose les droits et les devoirs de l'élu et notamment :

- Le respect des principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi que des lois et des symboles de la République. L'exigence d'impartialité, de diligence, de dignité, de probité et d'intégrité. La poursuite de l'intérêt général, et non des intérêts particuliers. Utiliser les moyens publics pour agir uniquement pour la commune. Ne prendre aucune mesure qui le favorisera après son mandat. Assister avec assiduité au conseil municipal et aux autres réunions. Être responsable de ses actes devant les citoyens et les citoyennes.

Notre mandat commence, nous allons poursuivre les actions engagées et mettre en œuvre le programme de notre profession de foi. Vous pouvez compter sur la nouvelle équipe pour être au rendez-vous des défis qui nous attendent. Continuons à faire de Palluau un lieu où il fait bon vivre.

En attendant de nous retrouver autour des festivités afin de partager ensemble des moments conviviaux et chaleureux, je souhaite à toutes et à tous un très beau printemps.



Le Maire

Marcelle BARRETEAU

Projets & actualités de la commune

SÉCURITÉ DES ENTRÉES DE BOURG



La double écluse à la sortie de Palluau vers la Chapelle-Palluau, a été mise en place à la mi-mars. **L'objectif est de faire ralentir les véhicules sur cette entrée de bourg où les conducteurs ont tendance à ne pas réduire leur vitesse suffisamment. Elle sécurise aussi les vélos puisqu'un passage leur est réservé de chaque côté, entre l'écluse et la pelouse.**

La modération de la vitesse en agglomération est une nécessité tant pour la sécurité routière que pour la qualité de vie et la convivialité. Les chicanes et écluses obligent les conducteurs à respecter la vitesse réglementaire, sans causer de gêne excessive à ceux qui la respectent déjà. Les aménagements doivent évidemment convaincre mais aussi parfois contraindre les usagers motorisés à ajuster leur vitesse en fonction des conditions rencontrées.

Après la phase-test fin 2025, n'ayant fait l'objet d'aucune remarque négative de la part des usagers de la route, cette écluse a été dimensionnée, implantée et validée par le conseil départemental qui accompagne les communes sur la réglementation des travaux de sécurité réalisés sur une route départementale en traversée d'agglomération.

Marcelle BARRETEAU

DANS LE CENTRE-BOURG, UN NOUVEAU SENS DE CIRCULATION EN TEST

Le test au niveau du centre-bourg est opérationnel depuis début mars. Il fait suite à la présentation du projet en réunion publique d'information le 22 janvier 2025, ouverte à tous les palludéens.

Ce nouvel aménagement de la circulation

- ♦ Vise à sécuriser le centre-bourg avec la réalisation d'un plan de circulation sur les rues Louis XIII, du Pont Levis et Savin ainsi que sur les places Philippe de Clérembault, du Marché et de la Fontaine,
- ♦ De satisfaire les objectifs suivants :
 - > Sécuriser la circulation autour de la place de la Fontaine sans pénaliser les commerçants,
 - > Fluidifier la circulation sans supprimer des places de parking,
 - > Créer des stationnements minutes stratégiques aux abords des commerces et des services, place de la Fontaine et rue du Pont Levis,
 - > Sécuriser les cheminements piétons/ vélos,
 - > Abaisser la vitesse.

Le stationnement limité à 10 mn sur la place de la Fontaine est maintenu et doit être respecté par l'ensemble des usagers de cette place. Cette règle de stationnement permet de faciliter l'accès aux commerces et aux services et de renforcer l'attractivité du centre-bourg.

Cette phase-test, programmée pour 2 mois, est essentielle pour plusieurs raisons :

- Elle permet de tester le nouveau sens de circulation en s'assurant qu'il est sûr et efficace pour les usagers et conforme aux normes de sécurité routière et aux réglementations en vigueur,
- D'évaluer les impacts de cet aménagement sur la mobilité et la sécurité des usagers,
- De recueillir les retours des usagers et d'adapter les aménagements en conséquence.

Ces étapes sont importantes pour garantir que le changement de circulation soit bénéfique pour tous et qu'il assure la sécurité routière.

Le fléchage et le marquage, mis en place par l'entreprise de signalisation ne correspondant pas au cahier des charges de la municipalité, ont été rectifiés dans la semaine suivant le lancement de cette phase-test.

Marcelle BARRETEAU

Projets & actualités de la commune

ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS DE VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS POUR L'ÎLOT DE LA RÉPUBLIQUE

Lors du dernier Palluau Infos, nous annoncions l'approbation du permis d'aménager du projet du lotissement communal de l'Îlot de la République qui comprendra 8 logements intermédiaires sociaux * et 5 maisons individuelles à l'emplacement des anciens ateliers municipaux (à l'angle de l'avenue de la République et de la rue de l'Ancienne Gare).

Dans ce cadre, le marché public relatif aux travaux d'aménagement de la voirie et des réseaux divers de l'Îlot de la République vient d'être attribué à la SAS SEDEP d'Aizenay pour un montant de 149 999,58 € TTC.

Les travaux de viabilisation vont prochainement débuter et s'étaleront sur 5 semaines avec les étapes suivantes :

- Le décapage de la terre végétale sur l'emprise des voies ;
- Le terrassement de l'empierrement existant sur l'emprise des voies et des futurs lots ;
- La création des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales ;
- Les terrassements et la création de voiries nouvelles avec revêtement provisoire en bi-couche.

Les travaux de finition seront réalisés en fin d'aménagement sur une durée de 3 semaines. Ils permettront de réaliser les tâches suivantes :

- La pose des bordures et le reprofilage des voiries ;
- La mise en œuvre des enrobés de finition de la chaussée ;
- La mise en place de signalisation.

Par ailleurs, la commune de Palluau travaille en lien avec le Sydev sur l'implantation de l'éclairage public ainsi que l'extension des réseaux de distribution d'électricité et de fibre optique sur le secteur.

*qui bénéficient de loyers plafonnés, inférieurs au prix du marché

Guillaume BUTEAU

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)



La construction de la maison d'assistantes maternelles, au 1 allée Georges Sand (à côté du terrain de foot, accessible via le chemin Michel Gaborit), s'est accélérée depuis le début de l'année 2026 avec la finalisation de l'élévation des murs et de la charpente en janvier ainsi que la couverture en tuiles, les enduits et la pose des menuiseries extérieures (portes et fenêtres) en février. Au mois de mars, les travaux relatifs aux plafonds et aux portes intérieures ont notamment été lancés.

Pour rappel, le montant total des travaux de la MAM s'élève à 413 243,94 € TTC. Grâce aux subventions de l'État (200 000 €), de la CAF (90 000 €), du département de la Vendée (50 000 €) et de la MSA (30 000 €), la commune de Palluau n'autofinance que 43 243,94 € pour ce projet.

Les trois assistantes maternelles qui feront vivre la MAM, Virginie MORISSEAU, Christine PHILIPPE et Carole RONDEAU, ont une expérience de plus de dix ans dans ce métier. Elles habitent respectivement dans les communes de Fallevron, Grand'Landes et Saint-Christophe-du-Ligneron. Elles disposeront de 4 agréments chacune. Elles viennent de créer l'association qui portera juridiquement la MAM sous le nom de Bada'bulles. L'association louera les locaux à la commune de Palluau qui restera propriétaire des murs. La MAM ouvrira ses portes en septembre 2026.



Pour contacter la MAM : badabulles.mam@gmail.com

Guillaume BUTEAU

L'ÉCOLE PUBLIQUE LE VERGER



Cette année, dans le cadre de notre thème annuel sur « **le bien-être des élèves** », les enseignants ont souhaité valoriser le partage intergénérationnel avec la maison de retraite de Palluau. Tous les élèves de l'école ont pu ou vont rencontrer les résidents.

Les élèves de CM ont, par exemple, chanté une chanson préparée en classe puis ont écouté leurs aînés chanter un titre de leur répertoire. Tout le monde a ensuite chanté ensemble un troisième morceau : « on écrit sur les murs ».

Sur une autre journée, les élèves de CP-CE1 et les personnes âgées ont réalisé ensemble des cartes de Noël et des décorations sur les vitres. Puis les enfants ont chanté une chanson préparée en classe. Enfin, un goûter commun est venu terminer cette rencontre. Cela constitue des moments appréciés de tous.



D'autres projets culturels...

Comme chaque année, les élèves qui ne font pas la sieste participent à des ateliers choisis. Au choix durant la période 2 : atelier philo, jeux de société, arts visuels pour les plus grands, arts visuels pour les plus petits et cuisine.

Vous retrouverez toute l'actualité de l'école sur notre site : <http://passerelle2.ac-nantes.fr/leverger/>

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'occasion de la **fête de l'école qui se déroulera le samedi 20 juin 2026**.

A très vite.

L'équipe pédagogique de l'école le Verger

RPI ÉCOLE SAINTE-AGNÈS ET SAINT JOSEPH

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves travaillent autour du thème des animaux. Plusieurs sorties ont déjà été effectuées, comme une matinée pour les maternelles à l'Historial de la Vendée. Les élèves de GS/CP/CE2 et de CM1/CM2 se sont également rendus à la piscine d'Aizenay pour un cycle de natation.

Le samedi 21 mars, les élèves vivront une matinée autour du thème du printemps tout en fêtant le carnaval. Ils réaliseront dans les classes un bricolage printanier, puis l'APEL offrira un spectacle à tous les enfants. Un marché de printemps sera également tenu par les bénévoles des associations.

La sortie scolaire de fin d'année est toujours un moment fort pour les élèves. Elle n'est pas encore définie, mais notre objectif est de pouvoir vivre cette journée tous ensemble, petits et grands.

La kermesse de l'école, avec le très attendu spectacle des enfants, aura lieu le dimanche 28 juin à l'espace de verdure, sous la salle polyvalente de La Chapelle-Palluau.

Les écoles du RPI maintiendront leurs six classes pour la rentrée scolaire prochaine. Si vous n'avez pas encore effectué votre inscription, n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin de pouvoir visiter l'école.

Contact et informations

Pour tout renseignement sur l'école ou le RPI, contactez-nous par mail à direction@rpi-palluau-lachapelle.fr.

Vous pouvez aussi visiter notre site internet : <http://rpi-palluau-lachapelle.fr>

Nous remercions les bénévoles de l'APEL et de l'OGEC, les parents accompagnateurs ainsi que les municipalités pour leur soutien.

Ivanne FOURNIER, cheffe d'établissement

Enfance Jeunesse

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Lors du dernier conseil municipal, les conseillers municipaux ont pu prendre connaissance de la lettre adressée par le CME sur l'orientation de leur projet 2026. Les jeunes élus sont très attachés à l'environnement et au recyclage des déchets en proposant la mise en place de poubelles à tri sélectif sur la commune. L'étude de ce projet sera poursuivie par la commission enfance jeunesse au cours de l'année 2026.

La dernière séance du CME, en date du 03 mars, fût l'occasion, pour les deux élues référentes, d'offrir quelques friandises aux jeunes élus, pour les remercier de leur investissement, et les encourager à poursuivre avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale.

Mathilde GUIBRETEAU et Anne-Lise VALLET

CCAS

La présidente et les membres du Centre Communal d'Action Sociale sont heureux de convier les Palludéens de 70 ans ou plus au repas annuel des aînés qui se déroulera :

Jeudi 30 avril 2026 à 12h00

Espace de la Gâchère

Le repas est offert aux personnes de 70 ans et plus, mais est ouvert aux conjoints n'ayant pas 70 ans, moyennant une participation financière de 28 €.

Un service de navette sera mis à la disposition des personnes ne pouvant pas se déplacer à partir de 11h00.

L'inscription est possible jusqu'au vendredi 10 avril avant midi soit par téléphone au 02 51 98 50 24, soit par coupon-réponse (ci-dessous) déposé rempli en mairie.



COUPON REPONSE (à retourner rempli en mairie au plus tard le 10 avril avant midi)

Nom et prénom : Adresse :

Téléphone :

- sera présent(e) au repas du 30 avril 2026 : ☐ OUI ☐ NON
- participation financière : ☐ OUI ☐ NON

(Joindre un chèque de 28 € libellé à l'ordre du Trésor public)

- souhaite bénéficier du service de transport : ☐ OUI ☐ NON

En complétant ce document, j'accepte que les informations saisies soient utilisées, exploitées et traitées par le CCAS de Palluau dans le cadre du traitement de mon inscription au repas et permettent notamment de me recontacter dans le cadre du gouter/repas de l'année suivante. Ces données seront conservées pour une durée de 6 ans par les services administratifs habilités (Conformément au Règlement Européen de Protection des Données - 201/79 du 27 avril 2016).

Vous disposez d'un droit d'accès aux données, de rectification des données, d'effacement des données, de limitation du traitement, de portabilité des données, d'opposition au traitement, d'opposition au transfert de données pour motif légitime à moins que la loi ou la réglementation en vigueur ne s'y oppose.

Pour exercer vos droits, vous devez nous adresser un courrier accompagné de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature à l'adresse postale suivante : mairie 5 rue de Lattre de Tassigny 85670 Palluau.

Contact du délégué à la protection des données : e.collectivitévendee 65 rue Kepler 85000 La Roche sur Yon. Téléphone : 0251330272 Courriel : dpo@ecollectivité.fr.

Maison Citoyenne

TROIS ÉVÉNEMENTS POUR CE NOUVEAU TRIMESTRE

Le printemps arrive, ça tombe bien car la grainothèque de la Maison Citoyenne est prête. En septembre dernier, un appel à contribution avait permis de récolter plusieurs graines pour la garnir. Un grand merci aux donateurs et aux bricoleurs qui ont embelli cette grainothèque. Le samedi 4 avril à 10h30, ce sera l'occasion d'inaugurer sa mise en fonctionnement pour un premier troc de graines.

Nouvelle veille de vacances scolaires, nouvelle soirée « On s'amuse » : Karaoke et blind test seront de la partie le vendredi 10 avril de 18h à 20h.

N'hésitez pas participer, pas besoin de savoir chanter, juste envie de s'amuser ensemble.



L'association Apedys85 va intervenir le samedi 13 juin de 10h à 11h30 pour un café parent autour des troubles dys. Les bénévoles de l'association seront là pour échanger avec les parents dont les enfants éprouvent des difficultés liées aux troubles des apprentissages. Ils évoqueront les accompagnements possibles, en présentant notamment toute une mallette d'outils adaptés.

Sur inscription au 06 26 47 94 84 ou maison.citoyenne@palluau.fr

DES ANIMATIONS EN TOUT GENRE



L'atelier « Rire ensemble », inspiré de la rigologie, propose aux participants un moment de détente et de lâcher-prise. A travers des petits jeux ludiques ou des courtes sessions de méditation, chacun est amené évacuer ses tensions et à contacter sa joie intérieure. Bonne humeur au programme !

1er et 3ème mercredi du mois (à partir de mai), de 9h30 à 11h30.

L'atelier philo « T'en penses quoi ? » est un moment de réflexion, de partage et de discussion pour développer son écoute et son esprit critique. Il est à destination des enfants de 8 à 12 ans et permet d'aborder des thèmes qui leur parlent : Dois-je mentir pour mon ami ? Faut-il toujours obéir ? C'est quoi être grand ?

Le dernier mercredi du mois, de 10h45 à 12h. Sur inscription, au moins la veille.



La nouvelle semaine thématique sera intitulée « Du livre à l'écran » et aura lieu du 15 au 24 avril. Plusieurs univers connus en littérature et au septième art ; Marvel, Stephen King, Tolkien, Harry Potter ainsi qu'une journée autour des mangas en partenariat avec la médiathèque de Palluau seront à l'affiche du programme de cette nouvelle session.

A l'occasion de cette semaine thématique, un partenariat avec le Cin'étoile d'Aizenay est organisé. **Une séance privée du film « Marsupilami » vous est proposée au tarif unique de 5,40 euros le jeudi 23 avril à 15h** (covoiturage possible au départ de la Maison Citoyenne dès 14h). La projection du film sera suivie d'un moment convivial autour d'un goûter offert par le cinéma.

Inscription obligatoire auprès de la Maison Citoyenne avant le 7 avril.

06 26 47 94 84 / 02 51 98 50 24 ou maison.citoyenne@palluau.fr

Maison Citoyenne

ANIMATIONS À DESTINATION DES FAMILLES

Un atelier duo « parent/enfant » sur le détournement de conte est proposé le vendredi 24 avril de 10h30 à 12h. Parce qu'on connaît tous les contes traditionnels, c'est l'occasion de les raconter d'une autre manière, parfois folle et de passer un bon moment avec son enfant.

Inscription obligatoire au 06 26 47 94 84 ou maison.citoyenne@palluau.fr

(soit 2 parents et un enfant, soit 1 parent et un enfant), pour les enfants/ados (de 8 à 14 ans)

Un nouvel atelier famille aura lieu le mardi 26 mai de 18h30 à 20h45 et sera sur le thème « Notre ado chamboule tout ». Animé par des professionnelles de l'UDAF (Union Départementale des Associations des Familles), l'atelier permet aux parents d'aborder les questionnements et chamboulements que l'adolescence peut amener dans la cellule familiale.

Inscription obligatoire au plus tard le 19 mai, au 06 26 47 94 84 ou

maison.citoyenne@palluau.fr



Ces animations s'inscrivent dans la programmation de l'événement Instants Parents 2026 supervisé par la Communauté de Communes Vie et Boulogne et font entrer la commune de Palluau dans le REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) local.



APPEL A DONS pour l'atelier Petites mains solidaires

Pour nos confections, nous sommes à la recherche de

-laine (100% acrylique, max 3 et demi) et crochet (4)

-tissu (100% coton) et tissu éponge pour bavoir

Acteurs économiques

MYRIAM CLÉNET LANCE L'ENVOL DE LA PLUME



Myriam CLÉNET, habitante de la Chapelle-Palluau, vient de créer son cabinet de graphothérapie à Palluau, au sein de la résidence des Lucioles, au 6 rue du Moulin du Terrier. Elle se déplace à domicile dans un rayon de 20 km.

Elle accompagne les enfants, les adolescents et les adultes présentant des difficultés d'écriture telles que la dysgraphie, une écriture lente ou douloureuse ou encore un manque de confiance. Elle propose un travail personnalisé autour

du geste graphique, de la posture et du plaisir d'écrire. Elle organise aussi des ateliers ludiques à la Maison du Mieux être au 17 rue des Sables à La Chapelle-Palluau notamment autour de la tenue du stylo et de la posture du corps.

Tél. : 06-67-66-45-44

Courriel : lenvoldetaplume@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61588579553912>

Guillaume BUTEAU

L'ÉVÉNEMENT INSTANTS PARENTS 2026

Instants parents revient pour une 3ème édition pleine de rencontres, d'échanges et de moments à vivre en famille !

Un programme ouvert à tous, sur plusieurs communes : ateliers autour de la motricité du tout petit ou jeux en famille, conférences interactives sur l'autorité en toute bienveillance ou l'alimentation, cafés-parents dédiés au numérique ou à l'adolescence...

Feuilletez le programme (accessible sur le site internet de la commune), choisissez vos rendez-vous en fonction de vos envies et de vos possibilités et venez nous rencontrer dès la soirée d'ouverture le 27 mars !



Soirée d'ouverture Instants parents

Vendredi 27 mars 2026 • 18h30-21h30 • Espace Eden à la Génétouze

[Forum parentalité / 18h30-19h30](#)

Venez échanger en toute convivialité autour d'un verre et de planches apéritives avec les acteurs parentalité du territoire* pour échanger sur leurs missions, vos besoins, vous informer et vous inscrire sur les actions Instants parents !

Grand jeu ! 2 lots à gagner ! A vous de jouer : les réponses se cachent sur les stands. Tirage au sort en fin de conférence !

** Areams ; Institut médico éducatif d'Aizenay ; mairie Aizenay, Le Poiré-sur-Vie, Falleron, Palluau, Saint-Denis La Chevasse ; Maison départementale des adolescents ; conseil départemental (Protection maternelle et infantile) ; Solidavie ; structures jeunesse du territoire ; communauté de communes Vie et Boulogne (Lieu d'accueil enfants parents Vie et Boulogne, Relais petite enfance Vie et Boulogne ; conseil numérique ; réseau des médiathèques) ; Udaf (Union Départementale des Associations Familiales)*

[Conférence gesticulée « Être parent : un manège à sensations fortes ! » / 19h30-21h30](#)

Une conférence gesticulée autour de sketches de Florence FORESTI, c'est pour vous, c'est bientôt !

« Le parc, les mamans calmes » ..., Florence FORESTI campe le rôle de la mère dépassée, folle, drôle, qui en a ras le bol... Rôle, même s'il est caricatural pour nous faire rire, nous rappelle forcément certaines scènes vécues en tant que parent.

Alors comme être parent, c'est tout sauf simple, on va d'abord en rire. Et si le cœur vous en dit, on va rebondir sur les sketches qu'on aura visionnés. On va se questionner. Pas pour trouver le modèle ou le bon protocole, il n'y en a pas. Mais pour comprendre ce qui se joue dans l'interaction entre vous et votre enfant ou votre ado. Quel message explicite j'envoie ? Quel message implicite j'envoie ? Sont-ils les mêmes ? Est-ce que ça donne le résultat attendu ? Si oui, on ne touche à rien. Si la réponse est non, alors on tentera d'identifier ce qui génère l'inverse de ce que nous voulons et nous épuise. Et nous construirons ensemble de nouvelles réponses... Partant(e)s ? Au plaisir de partager ce moment avec vous !

Émilie MICHEL, psychopraticienne en thérapie brève et formatrice des professionnels de la petite enfance et de l'adolescence

Guichet habitat - Ma Prim'Rénov -

Vous avez un projet de rénovation d'un logement ?

Le Guichet habitat de Vie et Boulogne peut vous accompagner !

Vous avez peut-être déjà entendu parler de MaPrimeRénov' pour la rénovation énergétique, de MaPrimeAdapt' pour le maintien à domicile des personnes âgées ou en perte d'autonomie, ou de Loc'Avantages pour louer un logement et bénéficier d'une aide aux travaux et d'une réduction d'impôts ?

Avec le Guichet habitat de la communauté de communes Vie et Boulogne, bénéficiez d'informations et de conseils neutres et indépendants, et d'un accompagnement technique et administratif gratuit tout au long de votre projet.

Un rendez-vous avec un conseiller ou une visite à domicile pourront vous être proposés selon votre projet.

Plus d'informations : habitat@vieetboulogne.fr ou

02 51 31 08 62

Prévention Seniors

Tous à vélo • Initiation au vélo à assistance électrique • sur inscription

Mercredi 8 avril de 14h à 17h30 au Poiré-sur-Vie

Mardi 14 avril de 9h à 12h30 aux Lucs-sur-Boulogne

Atelier • Les gestes de premiers secours • sur inscription

Jeudi 23 avril de 9h à 17h à Saint-Etienne-du-Bois

Lundi 27 avril de 9h à 17h à la Génétouze

DISPOSITIF HEURE CIVIQUE –DEVENIR BÉNÉVOLE SUR LA COMMUNE



LES OBJECTIFS DE L'HEURE CIVIQUE

L'objectif est de développer les actions solidaires. Grâce à son inscription sur la plateforme, le citoyen qui veut se sentir utile sur sa commune, peut se faire connaître en précisant le domaine d'action où il souhaite être appelé. La référente du dispositif prend contact avec lui lorsqu'un besoin apparaît et le bénévole peut accepter ou non d'y participer.

Il n'y a aucune obligation et chacun fait ce qu'il peut en fonction de ses capacités et disponibilités.

Le domaine d'expression de l'action solidaire est très varié :

- Des actions interpersonnelles pour rendre service autour de soi ou pour partager des connaissances par le biais du TROC SAVOIRS.
- Des actions collectives pour aider sa commune : nettoyage du cimetière, soutien à l'organisation d'un événement municipal, animation au sein de la Maison Citoyenne.
- Un coup de main ponctuel à des associations pour renforcer les bénévoles lors d'animations.

Rendez-vous dans la rubrique Entre Nous, sur le site internet de la commune : <https://www.palluau.fr>

Le système de TROC SAVOIRS (être ou faire)

Le principe : Je connais/sais faire quelque chose, par passion, par facilité et je souhaite partager cela. J'ai aussi envie de découvrir ou d'apprendre quelque chose.

Le système de TROC SAVOIRS (être ou faire) permet de mettre en relation des personnes sur le mode « Je propose/j'offre » **ET** « J'aimerais/je demande ».

Bon à savoir : « Mon offre » peut être adressée à une autre personne que celle qui va répondre à « ma demande ».

Ce que TROC SAVOIRS amène :

- Un partage humble, un enrichissement des uns et des autres
- Une rencontre, un moment d'échange avec quelqu'un que je ne connais pas forcément

Comment ça se passe ?

1. Je m'inscris au dispositif Heure Civique.
2. Je contacte la référente du dispositif (aussi animatrice de la maison citoyenne) pour proposer mon offre et ma demande (au 06 26 47 94 84 ou maison.citoyenne@palluau.fr).
3. Je reçois 1 mail par mois avec un récapitulatif des offres et demandes des participants au TROC SAVOIRS.
4. L'animatrice me met en lien si mon offre et/ou ma demande aboutit.

Je compte sur vous. Merci de tout cœur !

Marcelle BARRETEAU
Maire de Palluau

Une initiative de

VOISINS SOLIDAIRES
les bons côtés d'être à côté
02 51 98 50 24
maison.citoyenne@palluau.fr

Rétrospective & Agenda

Vœux du maire
10 janvier 2026



Gratifié dressing
10 janvier 2026



Goûter des aînés
27 janvier 2026



Circuit des plages
15 février 2026



D'AVRIL À JUIN 2026

AVRIL 2026

4 avril

**Inauguration
grainothèque**

Maison Citoyenne

4 avril

Concours de palets

Les Pas laids Palludéens
Espace de la Gâchère

6 avril

Pêche à la truite

Association pêche

8 avril

**Passage tour Pays de la
Loire**

11h45 et 13h30

10 avril 18h-20h

Soirée Karaoké/Blind test

Maison Citoyenne

17 avril

AG du club athlétisme

Salle Delaroze

18 avril

Challenge de l'avenir

Entente Foot Pays de Palluau

19 avril

Pêche à la truite

Association chasse

23 avril 15h

Sortie cinéma Marsupilami

Maison Citoyenne

24 avril 10h30-12h

Atelier parent/enfant

Maison Citoyenne

25 avril

Concours de belote

UNC

30 avril

Repas des aînés

CCAS

Espace de la Gâchère

MAI 2026

8 mai

**Commémoration de
l'armistice**

10 mai

Vide-grenier

Associations Ankiabé/UNC

Place Clérembault

23 mai

**Portes ouvertes des
structures Jeunesse**

26 mai 18h30-20h45

**Atelier famille « Notre
ado chamboule tout »**

Maison Citoyenne

31 mai

Randonnée cyclo-cross

Association Les Cyclos

Palludéens

JUIN 2026

7 juin

Randonnée

Association les Amis du Rigolly

13 juin 10h-11h30

Café parents- Apedys85

Maison Citoyenne

20 juin

**Fête de l'école publique
Le Verger**

28 juin

**Fête des écoles du RPI La-
Chapelle/Palluau**

11 juillet

Feu d'artifice



PROGRAMME

LES ATELIERS ET ANIMATIONS

DE LA MAISON CITOYENNE

AVRIL-MAI-JUIN 2026



La maison citoyenne est un lieu intergénérationnel,
ouvert à tous et gratuit.
Il évoluera avec le temps grâce aux échanges que
nous aurons,
et notre volonté de bien vivre ensemble !

HORAIRES

Mardi 14h-18h
Du mercredi au vendredi 9h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h

Renseignements : 06 26 47 94 84
Mail : maison.citoyenne@palluau.fr

AVRIL

Initiation dessin
MANGA *: le 15/04
à 10h30 ou 14h30

Mercredi 1	Théâtre 16h30-17h30 Couture 18h-20h
Jeudi 2	Scrapbooking 14h-18h
Vendredi 3	Belote (sur inscription) 14h-18h
Samedi 4	Inauguration Grainothèque 10h30
Mardi 7	Art floral 15h-17h / Chorale 18h-19h
Mercredi 8	Brico Déco 14h-16h Couture 18h-20h
Jeudi 9	Petites mains solidaires 14h-18h
Vendredi 10	Soirée « on s’amuse » Karaoké 18h-20h
Samedi 11	Tournoi Pokémon 10h-11h30
Mardi 14	Origami 16h-18h
Mercredi 15	Couture 18h-20h
Jeudi 16	Jeux d’écriture 10h30-11h30 Petites mains solidaires 14h-18h / Magie 18h-19h30
Vendredi 17	Jeux 14h-18h
Samedi 18	Dictée 10h-12h
Mardi 21	Chorale 18h-19h
Mercredi 22	Brico Déco 14h-16h Couture 18h-20h
Jeudi 23	Jeux d’écriture 10h30-11h30
Vendredi 24	Atelier parent/enfant 10h30-12h Jeux 14h-18h
samedi 25	Couture 9h30-12h
Mardi 28	Qi Gong 10h-12h
Mercredi 29	Atelier « T’en penses quoi? » 10h45-12h Théâtre 16h30-17h30 / Couture 18h-20h
Jeudi 30	Jeux d’écriture 10h30-11h30 Petites mains solidaires 14h-18h

Du 15 au 25
avril :
Semaine
thématique
« Du livre à
l’écran »
Les
animations
avec une *
nécessitent
une
inscription
préalable
(programme
détaillé sur le
site)

SORTIE CINEMA *:
le 23/04 à 15h
« Matsupilami »

La Maison Citoyenne sera fermée les 2, 3 et 8, 9, 10 avril mais les
ateliers inscrits au programme seront maintenus.

זכור



ATELIER

DUO PARENT-ENFANT

(DE 8 à 14 ANS)

"DÉTOURNEMENT DE CONTES"

VENREDI 24 AVRIL 2026

DE 10H30 à 12H




ON CONNAÎT TOUTS LES CONTES TRADITIONNELS ET C'EST L'OCCASION DE SAMURER À L'ES

MANIÈRE, PARFOIS FOLLE.

SOUS FORME DE DUO (1 PARENT + 1 ENFANT) OU TRIO (2 PARENTS + 1 ENFANT),

VEZ-VOUS CRÉER ET PRÉSENTER À L'ORAL DES HISTOIRES REVISITÉS.

GRATUIT



INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU 06 26 47 94 84

OU MAISON.CITOYENNE@PALAU.FR



Financé par
la Région européenne



la ville de Pau



la ville de Pau

La Maison Citoyenne sera fermée du 8 au 16 mai mais les ateliers inscrits au programme seront maintenus.

à la Maison Citoyenne

ATELIER PHILO "T'EN PENSES QUOI?"



POUR LES 8-12 ANS

Merci d'être là !
Voilà, il n'y a pas de que
mises à l'épreuve,
des idées tu partages!

UN MOMENT LOGIQUE POUR APPRENDRE À S'ÉCOUTER, À ARGUMENTER ET À DÉVELOPPER SON ESPRIT CRITIQUE.

Faut-il toujours obéir?
C'est quoi être grand?
Mentir pour un ami ?
L'argent, c'est le bonheur?

DERNIER MERCREDI MOIS DE 10H45 à 12H

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AU 06 26 47 94 84
OU MAISON_CITOYENNE@PALLUAU.FR

allouau

Financées par
l'Union européenne

RÉGION
NORMANDE

Demandez le détail des animations à la maison citoyenne et retrouvez toutes les informations sur la page Facebook de la commune de Palluau.